

# Des hommes et leurs bêtes dans les Alpes occidentales (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)

---

par  
Pierre  
Dubuis

Le monde animal est, depuis une vingtaine d'années, l'objet d'un intérêt soutenu de la part des historiens de l'Antiquité et du Moyen Âge. La majorité des enquêtes réalisées ou en cours s'alignent sur deux axes : les savoirs anciens relatifs aux animaux, d'une part, et, de l'autre, l'animal comme symbole, comme allégorie, comme exemple pour les humains. Bien que la plupart de ces recherches privilégient le discours savant des intellectuels,

on note un regain d'attention pour les relations multiformes qui ont existé entre le monde animal et la société des hommes<sup>1</sup>.

J'ai passé le plus clair de mon temps d'historien à explorer, à travers les Alpes médiévales et pré-modernes, des mondes spatialement assez restreints pour qu'il soit possible d'en parcourir toute l'épaisseur, des pierres aux humains et à leurs pensées. Les archives de ces régions ne m'ont jamais offert de textes savants

<sup>1</sup> Présentations larges des problématiques dans BODSON 1988 ou dans PASTOUREAU 1996. Quelques recueils de travaux représentatifs : STEEL et al. 1999; ALAMICHEL, BIDARD 1998; *Il mondo* 2000; ROMEYER DHERBEY 1997; BERLIOZ, POLO DE BEAULIEU 1999; *Le monde* 1985; *L'uomo* 1985.

écrits dans le langage des intellectuels d'Europe à propos de l'animal comme symbole, comme merveille, comme héros de folklore ou comme objet de science<sup>2</sup>. Les animaux d'encre et de papier que je rencontre dans les documents ont été des bêtes bien réelles et chaudes; ou alors ce sont leurs noms qu'on a utilisés comme de bien réelles injures humaines. On peut cependant, à travers la banalité des sources médiévales ordinaires d'une région rurale, examiner certains aspects des relations sociales qui s'établissent entre les humains et les animaux. Certes, la plupart des textes disponibles envisagent ces relations d'un point de vue économique<sup>3</sup>, mais il suffit de relire en termes de sociabilité ces faits bien connus des historiens de l'économie alpine pour faire apparaître des points de vue imprévus.

Aux yeux de la plupart des intellectuels du Moyen Âge, les paysans vivaient si près de leurs animaux qu'ils avaient fini par leur ressembler au point de tenir plus de la bête que de l'homme<sup>4</sup>. Cette vision caricaturale montre surtout la peine que ce milieu restreint, assez fermé sur lui-même et persuadé de sa supériorité culturelle, avait à comprendre ce qui était différent, jusqu'à le rejeter dans les marges de l'humain. Cette caricature du paysan par le clerc peut cependant amener l'historien à se demander jusqu'à quel point les animaux élevés font partie de la société villageoise, domestique et familiale. Les sources dont je dispose permettent, par petites touches, de proposer des éléments de réponse. Je suivrai ici deux directions: les relations sociales que l'élevage implique entre bêtes et gens; l'insertion des animaux dans la maisonnée<sup>5</sup>.

## ELEVAGE ET LIENS ENTRE HUMAINS ET ANIMAUX

L'élevage peut être défini comme une association dont le but principal est relatif à l'économie humaine: les herbivores élevés ont un talent particulier pour transformer les végétaux en substances diverses (viande, lait, cuir, corne) et en énergie (force de traction et de portage,

chaleur) utilisables par l'homme. D'un autre côté, l'élevage n'est possible que si les éleveurs prennent énergiquement le parti de leurs bêtes, les défendent et les aident à mener une vie dont ils ont en partie modifié les circuits naturels. Ce qui nous importe particulièrement ici, c'est le fait que ces liens créent une sorte de sociabilité entre les animaux et les humains.

Avant de pousser plus loin l'observation, il convient de préciser un point important. Au contraire de ce que proposent les solides clichés qui traînent encore à propos de l'économie ancienne des pays de montagne, l'élevage alpin a, depuis les premières traces qu'il a laissées au Néolithique, connu, aux antipodes de l'immobilité qu'on lui prête, toutes sortes de fluctuations<sup>6</sup>. L'une d'elles prend place, en Valais comme en bien d'autres zones des Alpes, aux alentours de 1400: les bovins prennent une importance nouvelle sous l'impulsion de gens entreprenants qui poursuivent clairement des buts commerciaux. En Valais, ce changement se produit sans que soient détrônés les moutons ou que soit amoindri le rôle de l'élevage dans la subsistance des familles.

Ces changements pourraient avoir eu, sur le plan de la sociabilité entre hommes et bêtes, deux conséquences. L'importance nouvelle de la vache met en avant un animal dont les liens avec ses maîtres humains sont plus intenses que ceux qu'entretient avec eux le mouton, surtout intégré à son troupeau. En revanche, la pratique commerciale de l'élevage raccourcit la durée des liens et modifie partiellement l'esprit de la relation.

A propos du second point, il vaut la peine d'examiner de plus près les liens entre techniques pastorales et sociabilité interspécifique. L'élevage montagnard, en particulier celui des bovins, implique pendant la belle saison des déplacements saisonniers à la poursuite de l'herbe; en hiver, il s'agit de trouver un abri et un stock d'herbe séchée, préparé en été. Les paysans profitent ici du relief étagé pour pratiquer une transhumance verticale dans un territoire de taille réduite<sup>7</sup>.

■  
<sup>2</sup> Il existe certes dans les bibliothèques valaisannes quelques exemplaires de textes didactiques médiévaux très connus, comme le *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais (un manuscrit copié en Valais dans la première moitié des années 1460, conservé à la Bibliothèque cantonale du Valais, Sion, sous la cote *Bibliothèque Supersaxo*, S 98; et un incunable lyonnais de 1482, conservé aux Archives d'Etat du Valais, Fonds de la Bourgeoisie de Sion, Rd 70). Il faudrait cependant, pour pouvoir apprécier correctement leur éventuel impact régional, replacer ces textes avec précision dans le microcosme intellectuel valaisan du Moyen Âge. C'est faisable, mais ce n'est pas encore fait.

<sup>3</sup> Dans le cas du Valais, voir DUBUIS 1990. On trouvera une analyse minutieuse de l'économie « traditionnelle » dans le val d'Anniviers des années 1930-1950 dans GYR 1994.

<sup>4</sup> Voir en dernier lieu FREEDMAN 1999, en particulier aux pp. 53-54 et 142-143.

<sup>5</sup> Je signale le tout récent *Nutztiere* 2001.

<sup>6</sup> DUBUIS 1990, vol. 1, pp. 212-218.

<sup>7</sup> Seule exception, toute relative d'ailleurs car elle ne concerne que les moutons, les troupeaux de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard se déplacent sur de plus grandes distances, mais sans guère sortir du diocèse de Sion (DUBUIS 1990, vol. 1, p. 254).

Ce système a évidemment une influence sur l'intégration des animaux à la société des hommes. D'une manière générale, grâce à la faible amplitude des déplacements saisonniers, les bêtes ne sont jamais très éloignées de leurs propriétaires. D'un autre côté, cependant, l'intensité des relations entre bêtes et humains subit de fortes fluctuations saisonnières. En été, les vaches du village se retrouvent ensemble à la montagne, dans les alpages de la communauté. Il en découle deux faits importants. Premièrement, placées pendant ces deux ou trois mois sous la garde d'une petite équipe de bergers<sup>8</sup>, les bêtes ne voient que très épisodiquement leurs propriétaires. Secondement, une sociabilité spécifiquement bovine peut se développer pendant ce temps de vie commune : les bêtes forment alors une sorte

de tribu animale très organisée, avec sa hiérarchie, ses dominantes et ses marginales, ses combats et ses petits drames. Au printemps et en automne, le troupeau villageois se fractionne; les vaches de chaque maisonnée séjournent dans des prairies d'altitude moyenne, point trop éloignées des villages (zone dite des *mayens*), sous la garde des femmes de la famille, probablement secondées par les enfants. En hiver, les bêtes trouvent abri, à proximité du stock de foin destiné à leur hivernage, dans une étable aménagée sous la maison de leur maître, sous une grange située dans le village, ou encore sous plusieurs granges dispersées dans le terroir, plus ou moins près du village<sup>9</sup>. Les bêtes sont alors l'objet de soins très attentifs de la part des femmes de la maison, qui leur font deux ou

■  
<sup>8</sup> Dubuis 1990, vol. 1, p. 253.

<sup>9</sup> Ces solutions reflètent directement les différentes pratiques d'hivernage existant en Valais : amener le foin au village après sa récolte et y nourrir les bêtes; ou stocker le foin dans des granges dispersées dans le territoire, et y amener les bêtes en hiver.



Détail de l'*Adoration des Mages*, peintre inconnu,  
vers 1420, Eglise de Valère, Sion  
(Photo Jean-Marc Biner)

trois visites journalières<sup>10</sup>. En termes de sociabilité, cela signifie que les bêtes intègrent pendant les trois quarts à peu près de l'année la vie de leur famille humaine, laquelle doit s'organiser pour insérer les besoins animaux dans un calendrier déjà chargé d'activités agraires, en particulier au printemps et au début de l'été<sup>11</sup>.

### LES ANIMAUX ET LEUR FAMILLE HUMAINE

J'ai rappelé comment les liens économiques entre animaux et humains influençaient l'organisation territoriale des sociétés alpines, ainsi que la gestion du temps et le partage des tâches domestiques; j'ai précisé également que la sociabilité entre espèces variait selon les saisons. Dans ces domaines, les sources médiévales ne permettent pas pour l'instant d'aller au-delà de ces propositions assez générales. On peut en revanche changer d'échelle et de domaine d'observation, pour entrer dans les maisons et évaluer la place qu'y occupent les animaux.

### DES DEGRÉS VARIABLES D'INTÉGRATION

Les animaux que les montagnards élèvent s'intègrent à des degrés divers dans la société des hommes, et cela en fonction de critères comme le rôle que l'animal joue pour les humains, le mode de vie qui lui est propre et le caractère qui est le sien, ou son aptitude plus ou moins grande à sympathiser avec l'humain.

Parmi les animaux les plus en symbiose avec la société humaine, il faut probablement faire une place particulière au chien<sup>12</sup>, car il semble bien exister entre lui et son maître des relations de compagnie qui vont au-delà de celles que réclame la collaboration technique à la garde des troupeaux, à la chasse, dans le cadre des guerres de voisinage<sup>13</sup>, voire celui de la subversion politique. De ce dernier aspect, on a un bon exemple: en 1418 ou 1419, Laurent *Rodulphi* paie l'amende que lui avait infligée le châtelain d'Avigliana (Piémont) « parce qu'il tenait chez lui une chienne qui mordait les gens, et en particulier les offi-

ciers du seigneur, c'est-à-dire le podestat de Colle San Giovanni »<sup>14</sup>. Pas très loin du chien, nous devons placer le cheval, la mule ou l'âne, souvent en copropriété (et donc également promoteurs de sociabilité humaine)<sup>15</sup>, compagnons d'incessants déplacements et de travaux divers. En troisième lieu, des liens économiques particuliers impliquent un assez haut degré de proximité entre les humains d'une part, les porcs<sup>16</sup> et les poules<sup>17</sup> d'autre part, qui sont nourris des restes laissés par leurs propriétaires. Bien évocatrice des tracasseries que peuvent causer les poules, voici l'histoire survenue au début des années 1360 au curé de Champorcher, dans la vallée d'Aoste: il paie quatre florins d'amende au châtelain de Bard, après avoir négocié avec lui, « parce qu'il avait dressé une échelle dans le fossé du château de Champorcher, dans le but de pénétrer dans ce château pour récupérer l'une de ses poules, qui y était entrée; le châtelain considère qu'il n'a pas agi ainsi dans une intention mauvaise, mais par simplicité »<sup>18</sup>. Une semblable proximité existe entre les humains et les chèvres<sup>19</sup>, qui assurent souvent la permanence du lait lorsque les vaches manquent ou sont momentanément éloignées<sup>20</sup>. Parmi les animaux domestiques proches de l'homme, on attendrait encore le chat<sup>21</sup>. Il est absent des textes utilisés pour cette recherche, alors que les souris y figurent, à travers les problèmes qu'elles posent<sup>22</sup>.

Il faut faire une place à part au coq, dont le rôle semble important pour le village<sup>23</sup>. Son chant chronométrique est présent dans les textes valaisans. Le 13 mars 1595, on procède à une enquête à propos du testament dicté une semaine auparavant à Vétroz par feu Henri Berset. L'un des témoins interrogés, Jean, fils du défunt notaire Claude Mayor *alias* Vergères, « déclare [...] comment vendredi il y a huit jours, le matin après le chant du coq », il était présent lors de la dictée de ce testament<sup>24</sup>. Le chant du coq apparaît aussi dans les livres de raison et les textes de mémoire laissés par certains notaires valaisans. En voici deux exemples. Claude Revilliod, actif à Monthey, relate dans ses « annales » le décès de l'une de ses filles, morte à un âge très tendre le 1<sup>er</sup> janvier 1506 « avant le jour, au premier chant

<sup>10</sup> Cette description des soins par les femmes repose à la fois sur ce que nous apprend la documentation relative à un Valais moins ancien, mais dans un contexte socio-économique encore un peu comparable à celui du Moyen Âge finissant (en particulier dans Gyr 1994, pp. 481-509), mais aussi sur la base d'indices ténus et indirects livrés par les sources du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle (quelques indications dans Dubuis 1990, vol. 1, p. 253, et vol. 2, p. 147, note 363).

<sup>11</sup> Sur ces questions d'organisation du temps en Valais, voir en dernier lieu Dubuis 1997/a.

<sup>12</sup> L'essentiel des matériaux dont je dispose a déjà été présenté dans Dubuis 1992.

<sup>13</sup> Nombreux exemples dans Dubuis 1992, pp. 60-62. Voir aussi le cas des chiens qui gardent les troupeaux de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard au XV<sup>e</sup> siècle, dans CGSB, n° 1716 et 5727.

<sup>14</sup> Archivio di Stato, Turin, Sezioni riunite, Piémont, articolo 2, foglio 1, comptes de la châtellenie d'Avigliana, mazzo 14, compte pour 1418-1419, *banna*.

<sup>15</sup> Dubuis 1990, vol. 1, p. 99; vol. 2, p. 86, notes 182-183.

<sup>16</sup> Sur les porcs dans l'économie montagnarde, voir Dubuis 1990, vol. 1, p. 203, tableau V, p. 202, tableaux VI et VII, p. 204; tableau VIII/B; p. 206. Les registres de « reconnaissances » foncières témoignent, à Saillon par exemple en 1471 (*Saillon* 1983), de l'omniprésence des abris à porcs (*sot porcorum*, « chottes ») dans le tissu « urbain ».

<sup>17</sup> Sur les poules dans l'économie montagnarde, voir Dubuis 1990, vol. 1, pp. 207-208.

<sup>18</sup> Archivio di Stato, Turin, Sezioni riunite, Savoie, inventario 68, foglio 29, comptes de la châtellenie de Bard, mazzo 11, compte pour 1361-1362, *banna*.

<sup>19</sup> En raison cependant de leur grande capacité de nuisance, les chèvres ne sont pas toujours *persona grata* dans les villages. En 1389-1391, par exemple, le châtelain de Quart

du coq»<sup>25</sup>. Le 28 juillet 1561, Germain, fils du notaire Pierre Garnier de Mase, dans les montagnes de l'arrière-pays de Sion, enregistre la naissance de son fils Jean « au premier chant du coq, environ une heure avant le jour »<sup>26</sup>.

N'idéalisons cependant pas ce premier cercle. Les chiens médiévaux ne sont qu'approximativement surveillés : il leur arrive de s'attaquer aux humains ; leurs chasses sauvages et leurs attaques de boucheries animent les archives judiciaires<sup>27</sup>. Le chien partage avec le porc la réputation de constituer un danger domestique. Berthet Girod de Nax ordonne, dans le testament qu'il dicte en 1470, que son bâtard « soit élevé correctement aux frais du testateur jusqu'au moment où il pourra se défendre seul contre les chiens et les porcs »<sup>28</sup>. Il s'agit certes

d'une formule notariale rare, mais elle est fort évocatrice. On remarquera aussi que, au contraire des animaux d'élevage, le chien n'apparaît pas dans les inventaires *post mortem* des paysans du Valais médiéval<sup>29</sup>. Ajoutons que, ici comme ailleurs, le chien a sa place dans le vocabulaire de l'injure et du mépris. En 1405-1407, Jaquemin *Bachurd* de Lavey, près de Saint-Maurice, est puni pour avoir déclaré publiquement que « tous les seigneurs de la terre sont comme des chiens »<sup>30</sup>, et les comptes des châtelains regorgent d'amendes infligées à des individus qui ont traité leur voisin de chien<sup>31</sup>. Quant aux porcs, ils ont aussi leurs accès de férocité<sup>32</sup>, ainsi que leurs périodes de retour plus ou moins contrôlé à la nature, qu'ils soient à l'alpage<sup>33</sup> ou en quête de glands dans les forêts<sup>34</sup>.



Détail de *l'Adoration des Mages*, peintre inconnu, vers 1420, Eglise de Valère, Sion (Photo Jean-Marc Biner)

recepit a Johanne Nycoleti Biatricis de Olomont, habitatore in parochia Sancti Christophori, pro banno per ipsum comisso in tenendo in domo sua unam capram ultra bannum impositum ex consensu et requisitione comunitatis dicte parrochie pro maiori parte : iv sol. vi den. monete Auguste, et une série d'amendes pour le même délit (Archivio di Stato, Turin, Sezioni riunite, Savoie, inventario 68, foglio 99, comptes de la châtellenie de Quart, mazzo 5, compte pour 1389-1391, *banna*).

<sup>20</sup> Dans la paroisse d'Orsières, la plupart des chèvres mentionnées au XV<sup>e</sup> siècle dans les inventaires *post mortem* vivent chez des paysans qui n'ont ni vaches ni moutons (DUBUIS 1990, vol. 1, p. 203, et tableau V, p. 202).

<sup>21</sup> BOBIS, 2000, pp. 124-136.

<sup>22</sup> DUBUIS 1990, vol. 1, pp. 239-240.

<sup>23</sup> Voyez la stupéfaction inquiète de saint Germain, évêque d'Auxerre, découvrant un hameau où les coqs ne chantent pas (CONSTANCE DE LYON, pp. 142-143); dans un passage du *Quart livre des faits et dictz heroïques du bon Pantagruel* (chapitre XII), François Rabelais rapporte que « voulans denoter quelque lieu à l'escart et peu fréquenté ainsi disons nous, en icelluy n'avoir onques esté ouy Coq chantant » (RABELAIS, p. 687).

<sup>24</sup> [...] *die veneris lapsa octo dies lapsi, post cantum galli de mane* (Archives d'Etat du Valais, Archives de la commune d'Ardon, Parchemins, n° 51).

<sup>25</sup> SANTSCHI 1968, pp. 31-68, au n° 113.

<sup>26</sup> [...] *in primo galli cantu, circa unam horam ante diem* (Archives d'Etat du Valais, Archives de la commune de Mase, Papiers, n° 3, p. 74).

<sup>27</sup> Nombreux exemples dans DUBUIS 1992, p. 62.

<sup>28</sup> Archives du Chapitre de Sion, Minutaires, série A, n° 148, p. 47; cette formule réapparaît en 1473 sous la plume du même notaire (*ibidem*, pp. 115-116).

<sup>29</sup> DUBUIS 1992, p. 62.

<sup>30</sup> Texte dans DUBUIS 1992, p. 64, note 30.

<sup>31</sup> Nombreux exemples dans DUBUIS 1992, p. 64.

Enfin, même si les témoignages régionaux manquent, il n'y a pas de raison de supposer que les mules et les ânes médiévaux n'aient pas, ici également, eu leur mauvaise tête de légende<sup>35</sup>.

Dans un second cercle, je placerai les bovins. Comme je l'ai indiqué plus haut, s'ils revêtent pour l'économie domestique une importance fondamentale, leurs liens avec la maisonnée sont d'intensité irrégulière, faible en été, moyenne au printemps et en automne, forte en hiver. Ce que l'on sait à travers des témoignages des années 1930-1950 suggère cependant que les relations affectives ne manquaient pas pour autant de force<sup>36</sup>.

Quant aux moutons, ils ont leur place dans un troisième cercle. Dans chaque village, ils passent en effet en vaste troupeau communautaire une très longue partie de l'année, de la fin de mars au début de novembre à peu près, sous un contrôle humain plutôt lointain. Durant l'hiver, ces animaux retrouvent en revanche une étable au village et le contact avec leurs propriétaires. Mis à part le souci des agneaux, les soins que les moutons réclament n'ont cependant pas grand-chose à voir, en termes de fréquence et de complication, avec ceux que l'on donne plusieurs fois par jour aux bovins en stabulation.

### NOMMER ET SOIGNER

Parallèlement à la réflexion sur ce que l'économique peut suggérer à propos des relations entre le monde des animaux domestiques et la société des hommes, on profitera de sources qui évoquent les liens affectifs, certes trop discrètement. Je m'arrêterai à deux aspects : la perception de l'animal comme individu, et les soins que les humains lui accordent.

Certains documents, dont le *corpus* pourrait sans difficulté grandir, suggèrent que les vaches et les chevaux sont assez individualisés par leur maître pour recevoir un nom<sup>37</sup>. En 1459, par exemple, Catherine, veuve de Pierre Berthold de Sion, lègue à sa sœur une vache nommée *Feldaz*<sup>38</sup>. En 1532, un homme d'Hérémente, dans le val d'Hérens, prévoit dans son testa-

ment un repas funéraire, pour lequel ses héritiers devront abattre une vache nommée *Galliardaz*. La même année, à Hérémente également, un autre testateur désigne, dans le même but, sa vache appelée *Vermeliz*<sup>39</sup>. En 1447, le cellérier du Mont-Joux vend un très vieux cheval nommé *Lanchemant*<sup>40</sup>.

Les comptes de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard contiennent d'assez nombreuses indications relatives aux soins apportés aux animaux. Les bêtes soumises à de gros efforts ou à des chocs physiologiques importants bénéficient d'un supplément alimentaire. Ainsi les vaches qui allaitent en hiver reçoivent du seigle en plus de leur ration de foin<sup>41</sup>, tandis que les jeunes agneaux ont de l'avoine<sup>42</sup>, tout comme les poulains qu'on vient de castrer<sup>43</sup>. De nouveau, cependant, n'idéalisons pas : même s'il peut y avoir du sentiment là derrière, ces comptes, tels qu'ils sont, disent surtout le souci de disposer de bêtes en bonne forme, capables de remplir leur rôle. On en a d'ailleurs d'assez cruelles confirmations. Le 2 février 1447, le cellérier du Mont-Joux dresse l'inventaire des meubles et des équipements de la « grange » exploitée par l'Hospice à Saint-Oyens (au nord d'Aoste, sur le chemin conduisant vers le col du Grand-Saint-Bernard). Il trouve parmi les animaux un cheval poussif, qu'il estime valoir trois ducats<sup>44</sup>; la même année, cet animal est échangé contre 150 fers à cheval, et cela « parce qu'on ne pensait pas qu'il voulait vivre tant il était poussif »<sup>45</sup>. Triste mise à la retraite, que connaît également en 1447 le cheval *Lanchemant*, vendu pour 9 gros « parce qu'il était si vieux qu'il ne pouvait plus avancer »<sup>46</sup>.

On pourrait également objecter que les simples paysans de la montagne valaisanne n'ont pas les mêmes moyens que les chanoines du Mont-Joux pour soigner leurs bêtes et que, par conséquent, il doit leur être difficile d'égaliser la sollicitude canoniale à l'égard des animaux. Peut-être, mais il faut tout de même noter que, pour ces paysans, l'intérêt d'avoir des bêtes saines et productives est au moins aussi pressant que pour les religieux de l'Hospice. On en a un joli témoignage dans les actes du procès de Françoise Bonvin, une veuve de

■  
<sup>32</sup> Exemples régionaux dans DUBUIS 1997/b.

<sup>33</sup> C'est le cas des porcs de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard (exemples dans CGSB, n° 3166, 3168, 3174 et 3177).

<sup>34</sup> DUBUIS 1990, vol. 1, p. 220.

<sup>35</sup> Voir cependant GYR 1994, pp. 528-529.

<sup>36</sup> Voir en particulier GYR 1994, pp. 481-509 et 666.

<sup>37</sup> Sur les noms d'animaux dans le Valais moderne, voir RIPOLL 1986, ainsi que GYR 1994, pp. 538-539.

<sup>38</sup> Archives du Chapitre de Sion, Minutaires, série A, n° 125, pp. 185-186.

<sup>39</sup> DUBUIS 1995/b, p. 298, note 112.

<sup>40</sup> CGSB, n° 2350.

<sup>41</sup> CGSB, n° 3787.

<sup>42</sup> CGSB, n° 2611.

<sup>43</sup> CGSB, n° 2942, 3055 et 3056.

<sup>44</sup> CGSB, n° 1913; voir aussi le n° 2271.

<sup>45</sup> CGSB, n° 2351.

<sup>46</sup> CGSB, n° 2350.

Chermignon (Valais central), accusée de sorcellerie en 1467. Une certaine *Perrussia* Jaquemod, interrogée comme témoin, raconte<sup>47</sup> que, « en juillet, il y aura bientôt deux ans, le jour où la neige tombait<sup>48</sup>, Françoise Bonvin est venue chez elle et lui a demandé si elle avait l'intention de fournir du sel à ses vaches, parce qu'elle voulait en apporter à ses propres bêtes, qui se trouvaient elles aussi à l'alpage d'Er<sup>49</sup> ». De plus, il ne faut pas oublier que les maladies et les accidents qui surviennent aux bêtes des laïques ne diffèrent pas de ceux qui affectent les bêtes des chanoines du Mont-Joux<sup>50</sup>, lesquelles sont soignées par des domestiques issus du monde paysan et qui, très vraisemblablement, appliquent des thérapies qu'ils y ont apprises<sup>51</sup>. Les paysans sont également prêts à prendre de gros risques en faisant appel aux ressources de la magie pour guérir leurs bêtes. En 1392, par exemple, treize hommes de Leysin, qui ont agi en groupe, sont « inculpés d'être entrés de nuit, au moyen d'échelles, dans le clocher de l'église Saint-Jacques d'Aigle, d'y avoir pris les battants des cloches et de les avoir emportés en cachette, puis d'avoir, avec ces battants au préalable chauffés, touché la tête de leurs vaches, afin de les soigner du mal caduc, dont plusieurs étaient déjà mortes, commettant en cela le délit de sortilège »<sup>52</sup>.

### LE TÉMOIGNAGE AMBIGU DE LA DÉLINQUANCE

Tout ce qui précède laisse des relations entre humains et animaux une image plutôt positive. Les documents produits par la justice des comtes de Savoie, en particulier la comptabilité des amendes infligées dans le cadre de la répression, apportent cependant le témoignage d'une certaine capacité humaine de violence et de cruauté à l'égard des animaux domestiques. La nature de ces sources explique la systématique noirceur de leurs récits, certes, mais elles n'en content pas moins des événements bien réels, et qu'il s'agit donc d'intégrer à notre réflexion. Telle en tout cas qu'elle nous apparaît à travers le regard de la justice, cette violence cruelle,

dont les moyens vont des coups aux mutilations et à l'assassinat pur et simple<sup>53</sup>, s'exerce essentiellement, comme on pouvait s'y attendre, contre les bêtes d'autrui. Si le but recherché par ces délinquants est bien évidemment de porter atteinte aux ressources économiques de leurs ennemis, l'historien peut aussi apprendre, entre les lignes, quelque chose sur les relations entre les animaux et les humains. Dans certains cas, la volonté de toucher l'homme à travers sa bête compagne est assez évidente, en particulier lorsqu'il s'agit du chien. Par exemple, pour des raisons qui tiennent à la fois à l'occurrence des faits et au regard particulièrement attentif de la justice comtale, les attaques sont nombreuses contre des chiens appartenant à des officiers du comte de Savoie<sup>54</sup>, à des nobles et à des notables<sup>55</sup> ou à des gens d'Eglise<sup>56</sup>. Dans les formes qu'elle prend dans ces cas, la violence évoque parfois très crûment les tensions entre maîtres et sujets. C'est ainsi que, en 1444-1445, deux jeunes gens de La Thuille (Valdigne, haute vallée d'Aoste) pendent le chien d'un noble de l'endroit<sup>57</sup>. D'autres attaques contre les animaux prennent place dans le cadre des conflits de voisinage, ces éléments fondamentaux de la sociabilité villageoise et urbaine<sup>58</sup>.

En revanche, les sources examinées ne révèlent aucun de ces cas, bien présents dans la mémoire des vieux paysans d'aujourd'hui<sup>59</sup>, de violence et de cruauté dirigées par un humain contre ses propres animaux. Avant d'en déduire quoi que ce soit sur la bénignité des hommes, il faut cependant tenir compte d'une donnée juridique et sociale importante : qu'il s'agisse de sa femme, de ses enfants et, *a fortiori*, de ses bêtes, le maître de la maisonnée a la compétence de châtier, dans certaines limites certes, au moins lorsqu'il s'agit d'humains<sup>60</sup>.

### PERSPECTIVES

De cette première esquisse se dégage tout le contraire d'une vision à la clarté cristalline. Où que l'on regarde, il arrive des signaux largement contradictoires. En somme, le monde des animaux réels, vu à travers le prisme d'une

47 STROBINO 1996, p. 215.

48 Il s'agit d'une tempête de neige que de précédentes enquêtes avaient attribuée aux « sorciers ».

49 Alpage au-dessus de Crans (voir notamment le toponyme *Cry-d'Er*).

50 DUBUIS 1990, vol. 1, pp. 252-253.

51 On pourra se faire une idée générale de ces pratiques à travers NICOLLIER 1984; MEILLEUR 1985; GYR 1994, pp. 469-472; BRÜSCHWEILER 1999. Ces auteurs montrent que, pour une maladie donnée, les médications proposées pour les humains et pour les bêtes sont souvent très proches, voire identiques.

52 Archivio di Stato, Turin, Sezioni riunite, Savoie, inventario 69, foglio 5, comptes de la châtellenie de Chillan, mozzo 18, compte pour 1391-1392, *banna* d'Aigle.

53 Exemples dans DUBUIS 1990, vol. 1, p. 253, et vol. 2, p. 146, notes 347-351, ainsi que dans DUBUIS 1992, pp. 64-68.

54 Exemples dans DUBUIS 1992, p. 66 et notes 46-47.

55 Exemples dans DUBUIS 1992, pp. 66-67 et notes 49-52.

56 Exemples dans DUBUIS 1992, p. 67 et notes 53-54.

57 Texte dans DUBUIS 1992, p. 67, note 50.

58 Exemples dans DUBUIS 1992, pp. 67-68 et notes 55-57.

59 Voir par exemple GYR 1994, p. 513 (mode d'abattage des cabris) et 528-529 (mulets battus).

60 DUBUIS 1995/a, pp. 195-196.

documentation régionale de qualité moyenne à bonne, est au moins aussi floue que le monde des animaux symboliques ou imaginaires, tel qu'il se dégage des textes savants.

La collecte des informations et la réflexion sur la société qu'hommes et bêtes forment ensemble dans les montagnes médiévales pourraient être élargies, et cela dans trois directions. La première pourrait consister à explorer, dans les sources locales également, les liens entre les humains et la faune sauvage, ainsi que les formes de sociabilité qui se développent, à l'occasion de la chasse au gros gibier, entre les paysans-chasseurs eux-mêmes, mais aussi entre ces derniers et les seigneurs auxquels ils servent de piétaille<sup>61</sup>. La seconde direction pourrait être de rechercher dans les textes scientifiques

et didactiques de l'Antiquité et du Moyen Âge ce qui concerne les liens entre les animaux domestiqués et leurs maîtres. Aristote fait par exemple remarquer que « l'homme s'accouple en toutes saisons, ainsi que beaucoup d'animaux qui vivent en sa compagnie, à cause de la chaleur et de la bonne nourriture, surtout ceux dont la gestation n'est pas de longue durée, comme le porc et le chien »<sup>62</sup>; ou, dans un autre passage du même ouvrage, que « les animaux qui s'accouplent fréquemment, et non pas à une seule saison, comme ceux qui vivent en compagnie de l'homme (porcs et chien) » sont moins difficiles que d'autres à la saison des amours, « à cause de la satiété »<sup>63</sup>. En revanche, l'ânesse « ne consent pas à donner naissance sous les yeux de l'homme ou à la

■  
<sup>61</sup> Éléments dans MORENZONI 1996.

<sup>62</sup> ARISTOTE, p. 264.

<sup>63</sup> ARISTOTE, p. 351.



Détail de l'*Adoration des Mages*, peintre inconnu,  
vers 1420, Eglise de Valère, Sion  
(Photo Jean-Marc Biner)

lumière, et on la conduit à l'écart, dans l'obscurité, lorsqu'elle s'apprête à donner naissance»<sup>64</sup>. La troisième direction de recherche pourrait consister à se demander comment les paysans « voyaient » les animaux qu'ils élevaient, et en particulier dans quelle mesure,

à travers les sermons par exemple, quelque chose avait pu leur arriver de l'idée selon laquelle l'animal est, comme eux, une créature de Dieu, à travers laquelle celui-ci montre sa grandeur, tout en faisant passer un enseignement moral<sup>65</sup>.

■  
<sup>64</sup> ARISTOTE, pp. 366-367.

<sup>65</sup> ORTALLI 1999; DELORT 1999.

---

## Bibliographie

Des animaux et des hommes, textes présentés par M.-F. ALAMICHEL et J. BIDARD, Paris, 1998.

ARISTOTE, *Histoire des animaux*, traduction de Janine BERTIER, Paris, 1994.

*L'animal exemplaire au Moyen Age, V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, sous la direction de J. BERLIOZ et M. A. POLO DE BEAULIEU, Rennes, 1999.

L. BOBIS, *Le chat. Histoire et légendes*, Paris, 2000.

L. BODSON, « Des animaux dans l'histoire à l'histoire des animaux », in *Cahiers de Clio*, 1988, pp. 103-116.

S. BRÜSCHWEILER, *Plantes et savoirs des Alpes. L'exemple du val d'Anniviers*, Sierre, 1999.

« Les comptes de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard (1397-1477) », publiés par L. QUAGLIA, en collaboration avec J.-M. THEURILLAT. Glossaire établi par E. SCHULE, in *Vallesia*, 28, 1973, pp. 1-162, et 30, 1975, pp. 171-384.

CONSTANCE DE LYON, *Vie de saint Germain d'Auxerre*, présentation, édition, traduction et commentaire par René BORJUS, Paris, 1965.

R. DELORT, « Animal, environnement, ambivalence exemplaire », dans BERLIOZ, POLO DE BEAULIEU 1999, pp. 289-297.

P. DUBUIS, *Une économie alpine à la fin du Moyen Age. Orsières, l'Entremont et les régions voisines, 1250-1500*, 2 volumes, Sion, 1990.

P. DUBUIS, « Des chiens et des hommes dans les Alpes occidentales à la fin du Moyen Age », in *La monnaie de sa pièce. Hommages à Colin Martin*, Lausanne, 1992, pp. 59-69.

P. DUBUIS, *Les vifs, les morts et le temps qui court. Familles valaisannes, 1400-1550*, Lausanne, 1995.

P. DUBUIS, « Repas funéraires, économie familiale et solidarités paroissiennes. Huit paroisses rurales du Valais entre 1500 et 1533 », in *La parrocchia nel Medioevo. Economia, scambi, solidarietà*, a cura di A. PARAVICINI BAGLIANI e V. PASCHE, Rome, 1995, pp. 279-303.

ALAMICHEL, BIDARD 1998

ARISTOTE

BERLIOZ,  
POLO DE BEAULIEU 1999

BOBIS 2000

BODSON 1988

BRÜSCHWEILER 1999

CGSB

CONSTANCE DE LYON

DELORT 1999

DUBUIS 1990

DUBUIS 1992

DUBUIS 1995/a

DUBUIS 1995/b

- P. DUBUIS, « Le temps des paysans alpins au Moyen Age. Tour d'horizon et inventaire des problèmes », in *Traverse. Revue d'histoire*, 1997, n° 3, pp. 63-72. DUBUIS 1997/a
- P. DUBUIS, « Un porc infanticide dans le Valais du XV<sup>e</sup> siècle », in *Chemins d'histoire alpine. Mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, 1997, pp. 303-309. DUBUIS 1997/b
- P. FREEDMAN, *Images of the medieval peasant*, Stanford, 1999. FREEDMAN 1999
- W. GYR, *Le Val d'Anniviers. Vie traditionnelle et culture matérielle basées sur le patois de Saint-Luc*, Bâle, Tübingen, 1994. GYR 1994
- Il mondo animale. The world of animals*, Florence, 2000 (*Micrologus. Natura, scienze e società medievali*, VIII, 1 et 2). *Il mondo* 2000
- Le monde animal et ses représentations au Moyen Age (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, 1985. *Le monde* 1985
- L'uomo di fronte al mondo animale nell'alto Medioevo*, Spoleto, 1985. *L'uomo* 1985
- B. MEILLEUR, *Gens de montagne, plantes et saisons. Savoirs écologiques de tradition à Termignon (Savoie)*, Grenoble, 1985 (*Le monde alpin et rhodanien*, 1/1985). MEILLEUR 1985
- F. MORENZONI, « Note sur la présence de l'ours en Valais et dans le Chablais vaudois à la fin du Moyen Age », in *L'homme et la nature au Moyen Age. Actes du V<sup>ème</sup> Congrès international d'archéologie médiévale. Paléo-environnement des sociétés occidentales (Grenoble, 6-9 octobre 1993)*, sous la direction de M. COLARDELLE, Paris, 1996, pp. 153-156. MORENZONI 1996
- F. et G. NICOLLIER, « Les plantes dans la vie quotidienne à Bagnes : noms patois et utilisations domestiques », in *Bulletin de la Murithienne*, 102, 1984, pp. 129-158. NICOLLIER 1984
- Traditionelle Nutztiere und Kulturpflanzen im Oberwallis*, Viège, 2001. *Nutztiere* 2001
- G. ORTALLI, « Animal exemplaire et culture de l'environnement : permanences et changements », dans BERLIOZ, POLO DE BEAULIEU 1999, pp. 41-50. ORTALLI 1999
- M. PASTOUREAU, « Nouveaux regards sur le monde animal à la fin du Moyen Age », in *Micrologus*, IV, 1996, pp. 41-54. PASTOUREAU 1996
- F. RABELAIS, *Ceuvres complètes*, éditées par M. HUCHON et F. MOREAU, Paris, 1994. RABELAIS
- D. RIPOLL, « Les noms de la vache », in *Le pays où les vaches sont reines*, sous la direction de Y. PREISWERK et B. CRETTEAZ, Sierre, 1986, pp. 201-209. RIPOLL 1986
- L'animal dans l'Antiquité*, édité par B. CASSIN et J.-L. LABARRIÈRE, sous la direction de G. ROMEYER DHERBEY, Paris, 1997. ROMEYER DHERBEY 1997
- SERVICE CANTONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES, *Bourg et château de Saillon. Un ensemble, témoin d'histoire et centre vivant d'une commune valaisanne*, Martigny, 1983. *Saillon* 1983
- C. SANTSCHI, « Les annales du notaire montheysan Claude Revilliodi, 1490-1525 », in *Vallesia*, 23, 1968. SANTSCHI 1968
- Aristotle's animals in the Middle Ages and Renaissance*, sous la direction de C. STEEL, G. GULDENTOPS, P. BEULLENS, Louvain, 1999. STEEL et al. 1999
- S. STROBINO, *Françoise sauvée des flammes? Une Valaisanne accusée de sorcellerie au XV<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, 1996. STROBINO 1996